

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS

SUISSE: Un an fr. 9.—
Avec Bulletin officiel » 13.50
ETRANGER: Un an fr. 18.—
Avec Bulletin officiel » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de chèques postaux Il c 58

JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE
DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES

(Corps 7)

CANTON 20 ct. | ETRANGER 30 ct.
SUISSE 25 » | RÉCLAMES 50 »
(la ligne ou son espace)

S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité
ou à l'ADMINISTRATION du «CONFÉDÉRÉ»

La nouvelle procédure pénale

Au cours des premiers débats qui ont eu lieu la semaine dernière à Sion pour l'élaboration d'une nouvelle législation de procédure pénale, on s'est livré à pas mal de médisances sur le compte du vétuste Code actuel âgé de 76 ans, mais qui paraît en porter bien davantage, au dire de M. le professeur Gauthier, de Genève, parce que né vieux et conçu dans un milieu où les horloges sont toujours en retard.

Souhaitons que l'œuvre nouvelle que l'on introduira demain dans l'arsenal législatif valaisan, une fois l'ancien Code relégué au musée, ne soit pas entachée du même caractère dur, formaliste et archaïque.

Humanisons et modernisons le Code!

Si les orateurs du Grand Conseil ont dit du mal du Code qui va être jeté aux orties, dans un avenir peu éloigné, ils en ont été encouragés par le message du Conseil d'Etat, qui portait sur le Code des appréciations comme celle-ci: « Il est dominé par les dispositions et les règles du système inquisitorial ».

Ce long mémoire de 23 pages à la machine que peu de députés, en dehors des professionnels, auront pu lire jusqu'au bout, paraît par moments une dissertation juridique mais en d'autres passages semble être un réquisitoire contre la procédure actuelle en matière criminelle, contre des habitudes légales pratiquées pendant trois quarts de siècle pour ne faire que de l'histoire contemporaine.

Les rédacteurs officiels de ce document y ont consigné tant de défauts, de vices rédhibitoires et de procédés d'un autre âge, que l'on se demande pourquoi les excellents juristes qui occupent toutes les allées et venues des différents pouvoirs publics cantonaux n'ont pas demandé impérieusement plus tôt la révision totale d'un Code de procédure aussi suranné et contenant des dispositions en aussi complète désharmonie avec tout ce que l'on voyait autour de nous.

La découverte du chemin de Damas n'est-elle que d'hier? Sans M. Gauthier, cité à la place d'honneur dans le Message, se serait-on avisé que notre Code « offre le spécimen curieux d'une procédure du 18^{me} siècle, qui a survécu à son époque... »?

Au moyen d'instruments aussi surannés et imparfaits (le Code pénal lui-même, malgré ses dix ans en moins, est aussi affligé de la maladie de sénilité ajoutée à ses autres infirmités, dont quelques-unes de naissance), combien a-t-on traduit de délinquants à la barre des tribunaux et combien les juges ont-ils prononcé de condamnations excessives pour certains ou trop indulgentes dans d'autres cas?

Le formalisme liant le juge et entravant la justice, c'est le principal grief que l'on fait dans les milieux compétents et bien pensants aux prescriptions pénales actuelles. Un député qui n'est pas juriste s'est demandé s'il ne serait pas indiqué, dans ces conditions, de s'attacher lors de la mise en vigueur de la nouvelle procédure, à la révision de quelques-uns des procès qui ont amené au Pénitencier cantonal les détenus actuels les plus lourdement frappés. Peut-être que dans certains cas il y aurait là aussi matière à révision. Avec des procédés tout autres, n'est-il pas possible que l'instruction de telle ou telle affaire aurait abouti à des conclusions et à un verdict fort différents? Si l'on pouvait appliquer la rétroactivité.

A vues profanes, il semble bien qu'il est malaisé de modifier beaucoup un Code de procédure sans toucher en même temps au Code pénal lui-même. Nous croyons l'avoir constaté le premier jour de la session prorogée dans le débat d'entrée en matière, quand M. Trotzet s'est livré à une vigoureuse offensive contre les minima et les rigueurs disproportionnées à l'égard des délits dits « vols qualifiés ». D'aucuns critiquent cette façon de reviser le Code de procédure avant d'opérer celle du Code pénal. N'est-ce pas par ce dernier qu'on aurait dû commencer? Faut-il attendre le projet fédéral unifié sur la matière? Il est si douteux qu'il soit bien accueilli par nos basochiens orthodoxes.

Nous avons l'espoir que le projet étudié par le Dr Clausen sortira encore amélioré des seconds débats qui doivent avoir lieu en novembre. Grâce surtout à l'initiative de quelques-uns des porte-parole de la fraction radicale, l'assemblée législative est allée un peu plus loin que les auteurs du projet dans la voie des adoucissements. Telles suggestions entendues pour la première fois, si elles n'ont pas été admises d'emblée, n'en ont pas plus été rejetées sans appel. Elles vont être reprises aux seconds débats où des chances de succès les attendent, ou bien dans de prochains remaniements partiels du Code pénal.

La commission a même fait sien, en l'atténuant, l'idée exprimée par M. Charvoz d'examiner préalablement l'état mental des inculpés pour des délits entraînant des peines très graves. L'idée de M. Trotzet de mettre au bénéfice du sursis les délinquants frappés d'une amende aussi bien que ceux condamnés à la prison est trop logique pour être définitivement enterrée.

M. Trotzet a réussi à étendre à une catégorie de récidivistes les possibilités de réhabilitation refusées radicalement par le projet.

M. Delacoste voudrait faire disparaître une anomalie assez bizarre au sujet de la qualification de cette récidive. M. Crittin a déployé toute sa dialectique pour la sauvegarde des droits naturels du prévenu qui devrait avoir la faculté élémentaire de pouvoir communiquer avec son défenseur dès son arrestation et non pas quinze jours après comme on l'a voté. Mais cette proposition a gagné des adhérents dans les rangs de la majorité. Elle doit l'emporter en seconds débats. M. Crittin a réussi à faire biffer une disposition permettant au juge de condamner sur de simples présomptions, et sur la base de recherches sommaires de la police. C'est ce qui paraissait par trop dangereux.

Le nouveau Code de procédure, dans lequel le juge informateur n'a pas trouvé place pour des motifs pécuniaires, constituera tout de même un progrès dans la législation pénale. La libre appréciation des preuves par le juge et la procédure publique au prétoire sont les innovations les plus intéressantes du projet.

G.

Une belle manifestation valaisanne

On nous écrit :

Tous ceux qui eurent le privilège l'an dernier d'assister à la Journée valaisanne du Comptoir suisse de 1923, en ont conservé un impérissable souvenir. En l'affirmant, nous ne voulons pas seulement faire allusion aux nombreux Valaisans qui se rendirent à Lausanne ce jour-là, mais aussi aux Vaudois et aux Confédérés des nombreux cantons qui, présents à Lausanne à cette occasion, furent émerveillés de cette belle manifestation d'amitié confédérale.

Cette année, le Comptoir suisse, comme on peut se le figurer, ne veut pas laisser passer la période qui groupe à Lausanne, l'exposition annuelle des produits de deux des principales branches de notre production nationale, sans raviver le souvenir de l'amitié qui unit Vaudois et Valaisans.

L'entreprise certes se heurte cette année à certaines difficultés. La crise viticole, tout d'abord — qui frappe d'ailleurs les Vaudois comme les Valaisans, — d'autre part le succès grandiose de l'an dernier qui pourrait faire hésiter certains à organiser une manifestation cette année, dans ces conditions. Stimulé par de multiples encouragements qui lui viennent de la terre valaisanne, le Comptoir suisse n'hésite pas toutefois à s'atteler à la tâche, convaincu que le résultat récompensera ses efforts, ceci d'autant plus que les CFF accordent cette année des conditions de transport exceptionnellement favorables, c'est-à-dire le billet simple course pour Lausanne valable pour le retour, dans les 10 jours.

Pour la raison que nous venons d'indiquer, en premier lieu, la manifestation sera forcément restreinte, et limitée à des proportions plus modestes que celles de l'an dernier, com-

me l'exigent d'ailleurs les circonstances exceptionnelles de cette année. La manifestation du Valais, à Lausanne, n'en sera pas moins fort attrayante, et d'entente avec différents milieux économiques et politiques du Valais, prévoit un programme intéressant dont nous publierons prochainement les détails essentiels. Le « Rendez-vous des Valaisans à Lausanne » est fixé au samedi 27 septembre. Que tous ceux qui se proposent de se rendre à Lausanne retiennent cette date; ils ne regretteront pas leur voyage! Tout le monde connaît, en effet, l'accueil que nos amis des bords du Léman réservent à ceux qui leur sont sympathiques. Le Cercle valaisan de Lausanne s'occupe d'ailleurs également de la réception, collaboration qui nous promet une bonne journée.

Association internationale pour la protection de l'enfance

Dans son dernier Congrès, cette Association a voté les vœux suivants pour la protection des mères et de leurs enfants :

1. Augmentation des primes d'allaitement, surtout en faveur des ouvriers, si possible au moyen de subsides des gouvernements, des entrepreneurs et des ouvriers eux-mêmes, et prolongement de la durée pendant laquelle elles sont touchées.

2. Locaux d'allaitement dans les fabriques occupant de nombreuses ouvrières et surveillance médicale plus exacte des ouvrières.

3. Imitation, dans les anciens locaux scolaires, des procédés de l'école en plein air par une aération plus complète des classes, l'introduction de bains d'air et de soleil, de gymnastique respiratoire, et, en général, de soins corporels mieux compris.

4. Propagande parmi les parents en faveur de l'initiation sexuelle et de l'éducation en vue du mariage, lesquelles devraient être entreprises avec plus de résolution, d'habileté et, partant, de succès. Education des éducateurs par le moyen de conférences, de brochures, etc.

5. Lutte plus active contre l'immoralité chez les mineurs, notamment contre la prostitution, par exemple, en s'occupant à temps de la puissance paternelle, la surveillance des auberges, le châtiement des séducteurs, mais surtout par le moyen de l'éducation corporelle et morale et la protection des œuvres.

6. Collaboration du plus grand nombre possible d'institutions et coopération avec la Société des Nations pour combattre le film immoral.

7. Convention internationale pour le recouvrement des pensions auprès de personnes solvables habitant l'étranger.

8. Instruction obligatoire et gratuite des aveugles et de la sorte, égalité du droit à l'éducation des enfants anormaux et des normaux.

9. Perfectionnement des méthodes psychologiques et médicales appliquées à l'orientation professionnelle, d'où meilleure sélection dans le choix des métiers.

(Pro Juventute).

Les rapports des inspecteurs de fabriques

Le Département fédéral de l'Economie publique vient de publier les rapports des inspecteurs fédéraux de fabrique pour les années 1922/23. A la fin de 1922, 8055 fabriques étaient soumises à la loi sur les fabriques. En 1923, 515 entreprises abandonnèrent ce régime, tandis que 7933 fabriques se trouvaient soumises à la loi.

La question de la durée du travail est traitée en détail dans ces rapports. Les demandes de prolongation de la semaine de travail de 52 heures ont fortement augmenté en nombre vers le milieu de 1923. Les industries dites saisonnières ont obtenu chaque année du Conseil fédéral une autorisation exceptionnelle, de durée limitée. D'autres industries ont dû en outre demander des autorisations analogues. De plus, les instances cantonales ont dû octroyer un grand nombre

d'autorisations d'heures supplémentaires, de travail de nuit et du dimanche. La crise contraignit les propriétaires d'entreprises à revendiquer semblables autorisations du fait de nombreuses commandes à court terme.

Le nombre des femmes occupées dans les fabriques ne s'est pas notablement modifié depuis la guerre; la main-d'œuvre féminine équivaut actuellement au 39 % de l'effectif total. C'est dans l'industrie textile que la proportion est la plus forte. Dans diverses branches, le travail à domicile a fortement augmenté, surtout en ce qui concerne la confection, le montage des montres et la fabrication d'articles en série.

Société des Nations

Mercredi, M. le président Motta a pu saluer la présence à l'assemblée des Nations de MM. Macdonald et Herriot.

L'assemblée aborde la discussion générale sur l'œuvre du conseil, en décidant de laisser provisoirement de côté le débat sur les deux grands problèmes inscrits à l'ordre du jour : la sécurité et le désarmement.

M. Murray (Angleterre) développe la question des minorités. Il suggère quelques moyens qui, à son avis, sont susceptibles d'éviter les difficultés provenant, pour les gouvernements, de l'existence de minorités, par exemple en Pologne, en Grèce, en Turquie, etc.

M. Politis (Grèce) souscrit volontiers aux généreuses suggestions du prof. Murray. Le gouvernement grec est tout disposé à avoir recours à l'expérience de la commission mixte instituée par la S. d. N. Le devoir du conseil est de veiller que la question des minorités ne dégénère pas en question diplomatique.

M. Nansen (Norvège) estime qu'il y aurait intérêt, pour l'opinion mondiale, de faire connaître les décisions prises par la Cour internationale de justice, et souhaite, en ce qui concerne le rapport de la commission des mandats, que ce document soit examiné par la présente assemblée.

M. Nansen parle du peu d'empressement que mettent les grandes puissances à ratifier la clause facultative qui prévoit le renvoi à la cour de justice internationale de tout différend. Il serait du devoir des grandes puissances d'accepter cette clause facultative.

Le prince Arfa-ad-Dovled, premier délégué de la Perse, exprime pourquoi l'opinion publique en Orient est devenue plus favorable à la S. d. N. Le gouvernement persan demande que son pays ne soit pas visé par l'article de la convention de Saint-Germain plaçant la Perse parmi les zones prohibées où le trafic des armes et des munitions devait être placé sous le contrôle des pays producteurs et exportateurs de munitions.

M. Procopé (Finlande) déclare que son gouvernement espère que l'on donnera à la question de Carélie une solution conforme à l'esprit de la S. d. N.

M. Gurukuqi (Albanie) exprime les sentiments de gratitude de son gouvernement à l'égard de la S. d. N., laquelle présente des garanties pour l'indépendance de l'Albanie.

M. Herriot a reçu mercredi les représentants de la presse accrédités à l'assemblée de la S. d. N. Il a déclaré qu'il serait prématuré de donner dès maintenant des précisions sur l'attitude de la délégation française à l'égard des problèmes sociaux inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée.

Le président du Conseil français a ajouté que ce n'est pas par des discours, mais par des actes, qu'on aboutira à la solution des grands problèmes du jour. Nous le croyons volontiers.

Avant de recevoir les représentants de la presse, M. Herriot s'était entretenu avec M. Theunis.

M. Macdonald a fait aux représentants de la presse d'intéressantes déclarations. Il s'est déclaré adversaire des sanctions militaires, mais considère certaines sanctions économiques nécessaires. Parlant de la convocation d'une nouvelle conférence internationale du désarmement, il a dit que celle-ci devrait en tous cas avoir lieu en Europe. D'autre part, il ressort de ses déclarations qu'il croit à la

prochaine entrée de l'Allemagne et peut-être aussi de la Russie dans la Société des Nations. Ces déclarations furent chaleureusement applaudies.

Sous le titre : « La S. d. N. travaille à créer une machine à empêcher la guerre », M. Lucien Chassaigne écrit dans le « Journal », de Paris :

« Je connais d'avance l'objection : les machines de tout ordre ne se sont perfectionnées qu'à l'usage. Faudra-t-il donc que des peuples entrent en conflit pour apprécier le fonctionnement de la « machine à empêcher la guerre » ? Non, parce qu'un des principaux rouages n'est autre que le bon sens humain. A cette tâche, on travaille ici avec opiniâtreté.

« Déjà des projets nouveaux sont venus améliorer le projet primitif de la S. d. N. sur la protection mutuelle. Celui-ci a eu une singulière fortune. Il a réuni l'adhésion de tous les peuples qu'on pourrait appeler menacés et a été repoussé par ceux qui, telle l'Angleterre, sont ou se croient en sûreté sur leur territoire. C'est une indication précieuse pour les spécialistes des formules de conciliation. L'assemblée, de toute évidence, veut une solution moyenne. Elle en a donné la preuve en choisissant ce matin, en tête de liste, comme vice-présidents, M. Léon Bourgeois et lord Parmoor, défenseurs respectifs des thèses française et anglaise, dont on connaît l'opposition.

« Résumons donc la situation à la veille des grands débats. Des hommes de bonne volonté et de grand talent s'efforcent, par des moyens différents, de construire une machine délicate. On objectera qu'une machine ne se construit pas à coups de discours. Mais réfléchissez : ce sont des discours qui ont parfois déchaîné la guerre. Pourquoi ne pourraient-ils pas, aussi, l'empêcher ? »

VALAIS

Nos Confédérés en Valais. — Au 1er décembre 1920, la population du Valais présente le jour du recensement était de 128,428 habitants et la population de résidence ordinaire de 128,246. De ce nombre, 123,128 personnes étaient nées en Suisse, dont 116,892 en Valais, et 6236, dans l'ensemble de tous les autres cantons confédérés.

Le nombre des ressortissants suisses domiciliés en Valais à la même date était de 120,992, dont 113,402 Valaisiens et 7590 Confédérés.

Voici la liste des cantons d'après le chiffre respectif de leurs « natifs » et des « ressortissants » fixés en Valais, en 1920.

Vaud 1904, 1633 ; — Berne 1132, 1825 ; — Fribourg 557, 744 ; — Genève 414, 221 ; — Zurich 339, 458 ; — Neuchâtel 337, 248 ; — Argovie 240, 453 ; — Lucerne 202, 449 ; — St-Gall 200, 256 ; — Soleure 166, 138 ; — Tessin 139, 291 ; — Bâle-Ville 113, 113 ; — Thurgovie 84, 154 ; — Grisons 85, 74 ; — Bâle-Campagne 59, 101 ; — Schaffhouse 46, 53 ; — Schwytz 44, 138 ; — Appenzell Rh. Ext. 32, 66 ; — Obwald 31, 51 ; — Zoug 33, 28 ; — Uri 29, 24 ; — Glaris 24, 37 ; — Nidwald 21, 20 ; — Appenzell Rh. Int. 5, 15.

Les cantons rapprochés (Vaud, Neuchâtel et Genève) fournissent au Valais plus de naissances que de ressortissants qui y habitent. Dans la plupart des autres cantons, c'est tout le contraire qui s'accuse.

CHASSE. — Zones séquestrées pour cause de phylloxéra. — (Comm.). — Les chasseurs sont avisés qu'à teneur de l'art. 7 de l'arrêté du 14 août 1924, concernant l'exercice de la chasse en 1924 dans le canton du Valais, la chasse est interdite dans tout le vignoble des communes de Fully, Vouvy et Port-Valais (Evouettes), ainsi que dans les zones séquestrées par le Département de l'Intérieur, pour cause de phylloxéra, dans le vignoble des autres parties du canton.

En dehors des vignobles de Fully, Vouvy et Port-Valais, les zones séquestrées par le Département de l'Intérieur et dont parle le dit article se trouvent dans les communes de Saillon, Leytron, Chamoson, Ardon, Conthey, Vétroz et Savièse (Vuisse), et sont indiquées par des fanions rouges ou des affiches.

La Chancellerie d'Etat.

A propos de la Foire valaisanne de Genève. — (Corr.). — On nous écrit :

Le Comité de la Foire valaisanne de Genève a, paraît-il, confié l'exploitation de sa buvette à un étranger, alors qu'aucun cafetier valaisan n'a été invité à faire des offres. Et cependant la Colonie valaisanne de Genève compte près de soixante hôteliers, cafetiers et restaurateurs établis dans le canton, parmi lesquels se trouvent des commerçants très qualifiés pouvant répondre à toutes les exigences de MM. les organisateurs. Beau trait de solidarité cantonale, n'est-ce pas, Monsieur le Commissaire général ? Ce n'est du reste pas de la seule injustice dont ont à se plaindre les membres de la Colonie valaisanne de Genève.

Mais voilà, il paraît que cette exposition est l'œuvre d'une société privée, elle a alors le droit d'agir comme bon lui plaît, c'est ce

qu'on a répondu à divers commerçants qui se sont adressés au comité d'organisation.

Et pourtant, cette manifestation est placée sous le haut patronage du gouvernement valaisan et subventionnée par celui-ci. Jusqu'à quel point ? C'est ce qu'on aimerait savoir.

Un groupe de commerçants valaisans à Genève.

L'ingérence d'autrui. — Devant nos protestations, le correspondant du « Nouvelliste » qui nous faisait grief — car c'est bien le « Confédéré » qui était visé — de n'avoir pas écrit tel article nécrologique, qu'il aurait voulu lire dans nos colonnes, et qui attribuait cette lacune au parti pris du comité de notre journal, reconnaît loyalement son erreur. Dont acte.

Notre journal n'est pas précisément rédigé pour faire plaisir aux correspondants du « Nouvelliste ». S'ils y trouvent parfois leur compte, tant mieux.

OU SONT LES SECTAIRES ?

A deux reprises dernièrement, des correspondants du « Nouvelliste » ont signalé et flétri avec indignation un acte d'intolérance qui se serait commis récemment en Valais : le mari d'une femme à l'agonie aurait refusé d'appeler le prêtre que la moribonde réclamait avec insistance et qui aurait été ensuite enseveli civilement.

La rédaction du « Nouvelliste » a bien voulu, dit-elle, supprimer dans la prose de ses correspondants les noms des personnes et de la localité mises en cause. Nous rendons hommage à cette délicatesse, mais n'aurait-on pas dû pousser celle-ci plus loin en refusant l'insertion de ces articles ? La discrétion du « Nouvelliste » ne nous permet pas de vérifier les dires de ses correspondants que nous ne pouvons pas accepter cependant sur parole.

Comme le premier correspondant du « Nouvelliste », nous affirmons que la volonté et les désirs d'un mourant sont sacrés. Mais nous venons de recevoir la visite d'un lecteur de confession protestante, qui vient de perdre sa femme qui, non croyante, a été enseveli civilement de son libre consentement. Le veuf est persuadé que c'est à lui que l'auteur de l'article « Sectarisme » du « Nouvelliste » du 21 août s'en est pris.

Notre visiteur se plaint précisément d'avoir été l'objet d'une tentative de mariage en extremis par surprise avec sa femme mourante, alors que lui ni elle n'en avaient manifesté la moindre volonté. Ces époux s'étaient mariés civilement. C'est leur droit de choisir le mode de sépulture qui leur convient, sans être traités de sectaires.

Nous comprenons le zèle que met un pasteur de paroisse à apporter partout les secours de son ministère, mais la liberté de conscience des individus ne doit pas être molestée par le manque de tact et les moyens détournés mis en pratique par les ministres d'une confession auprès de personnes ayant librement adhéré à d'autres convictions.

BOUVERET. — D'un lac à l'autre. — Une entreprise d'exploitation de sable et de gravier au Bouveret a acheté à la Société de navigation à vapeur sur les lacs de Neuchâtel et Morat, l'« Helvétie », qui a été mis hors de service en juin dernier, la drague avec la quelle on creusait avant la guerre les canaux de la Broye et de la Thielle, et le matériel de carénage de l'ancien chantier de la Maladière.

Samedi, l'« Helvétie » est allée chercher la drague et, lundi, elle l'a conduite à Yverdon. Ce fut un long et pénible voyage en raison du poids de la drague (140 tonnes), de la faiblesse du vieux bateau et du vent, qui contraria beaucoup le transport. Près de sept heures furent nécessaires pour accomplir le trajet du port de la Maladière à Yverdon.

Dans cette dernière localité, les deux bâtiments seront démontés et conduits en camions au Bouveret où l'on utilisera la drague à sortir du lac gravier et sable, tandis que la coque de l'« Helvétie » fera un bon chaland.

BOVERNIER. — Le curé et la musique. — On nous écrit :

Il est de notre devoir de ne pas laisser sans réplique la réponse du « Nouvelliste » (du samedi 30 août) à l'article du « Confédéré » du 22 août relatant l'incartade de M. le curé de Bovernier lors de la dernière fête patronale de la commune. La prose insultante de notre peu véridique contradicteur et ses manies de crier au mensonge sont déjà jugées comme elles le méritent par l'honorable population de Bovernier et par tous ceux qui nous ont honorés de leur visite à notre dernière fête. Nombreux sont les témoins qui peuvent attester la véracité des faits que nous avons relatés. Ils sont authentiques et nous maintenons intégralement nos affirmations. Beaucoup de nos hôtes ont déclaré qu'ils ne connaissaient pas de précédent à la fameuse démarche du curé.

Les faits que vous contestez, puisque vous le voulez, nous les précisons :

M. le curé ne se contenta pas de s'adresser à M. le directeur de la musique (côté concert), mais il traversa la route et transmit le même ordre impérieux à un groupe d'au-

diteurs attablés. Vous traitez d'exaltés ceux qui après avoir fait les frais de la kermesse, ont tenu à ce qu'elle réussisse complètement, en insistant pour la continuation du concert. Qu'auraient pu penser nos invités, s'il en avait été autrement ? Appréciez.

Lorsque joue la fanfare conservatrice, les fidèles ne sont point dérangés et le bon Dieu entend bien leurs prières, mais si ce sont les cuivres d'une musique laïque qui résonnent, même pour un concert où l'on ne danse pas, ces mêmes fidèles recueillis, ne peuvent remplir convenablement leurs devoirs de chrétiens ! Cela les dérangerait et les vexerait.

Pour vous prouver que Totor et ses amis ne mentent pas, ils se mettent à la disposition du S. du « Nouvelliste » pour une discussion publique le jour qu'il lui plaira. Nous attendons.

Totor.

Au gré du vent ou de la bise

Dialogue entendu près de Saint Laurent : Le râteau de fer. — Alors, Pierre, tu boîtes ; as-tu aussi la fièvre ?

Pierre. — Non, il y a assez de mes chèvres ; ah ! les coquins !

Le râteau de fer. — Or, qu'est-ce que tu dis : les coquins ?

Pierre. — Oui, j'entends ceux qui nous ont amené la peste.

Le râteau de fer. — Mais, tu fais erreur, mon cher, cela, c'est un fléau de Dieu.

Pierre. — T'as pas lu le « Nouvelliste » ?

Le râteau de fer. — Non ! Or !

Pierre. — M'sieu Pouget l'a dit au Grand Conseil que c'étaient les deux marchands de moutons, mais moi, je crois qu'ils étaient trois.

Le râteau de fer, quand Pierre se fut éloigné : Sacré Camille, il n'aurait rien dû dire ; il y en avait déjà beaucoup qui m'avaient cru que c'était un fléau de Dieu.

L'écho de la Chapelle.

MARTIGNY

Harmonie municipale Représentations théâtrales

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Harmonie organise, pour samedi et dimanche 13 et 14 septembre, des représentations littéraires et musicales dans sa salle de la rue du Rhône.

Bien que le moment puisse paraître, de l'avis de certaines personnes, mal choisi pour des manifestations de ce genre, alors qu'il n'est question de tous côtés que de matches de football, kermesses, fêtes champêtres, etc., l'Harmonie tient à conserver la date fixée ; d'abord, parce que diverses circonstances l'empêchent de choisir une date ultérieure ; ensuite, parce qu'elle est persuadée que le programme en préparation attirera irrésistiblement la grande foule des jours de fête. Voici, sans commentaires superflus, le programme scénique : « Adélaïde et Vermouth », idylle militaire, 1 acte de E. Verconsin ; « Pierrot puni », opéra comique en 1 acte, de H. Cieutat ; enfin la « Cinquantaine », de Courteline, qu'on a vu représenter en juillet, et dont on rit encore. Pour applaudir nos acteurs (Mmes Nicolay et Outers et M. André Torrione), qui sont définitivement classés très haut dans l'esprit du public intelligent, les plus réfractaires accourront sans se faire tirer l'oreille. Ils n'auront pas à le regretter.

Martigny-Aoste en car

(Promenade du 31 août 1924)

Temps douteux, le matin, à 5 h. ! Tous les participants à la course ont l'espoir que le beau ciel d'Italie ne sera pas taché et qu'aucun point noir ne viendra diminuer l'enthousiasme qui règne déjà à cette heure.

Sur le car des frères Métral, mécaniciens, piloté par un patron chauffeur qui ne doute pas de sa machine, nous parcourons les 40 et quelques kilomètres qui nous séparent du Grand-St-Bernard. La matinée est fraîche ; à 2000 mètres, la liqueur aux plantes des Alpes est bien appréciée et le flacon vite liquidé.

Nous approchons du col hospitalier ; une collation nous y attend ; bien restaurés, nous passons en Italie. A mesure que nous avançons, la route devient meilleure. St-Rémy, Etroubles, Emile, voilà le Cerisey, où l'on fabrique les sonnettes.

C'est 10 heures, nous sommes à Aoste. Une belle plaine, bien cultivée s'étend devant nous. Les prairies couvertes d'arbres fruitiers nous rappellent quelques-uns de nos bons petits coins de la vallée du Rhône. Ce qui nous frappe, en arrivant en ville, c'est de constater qu'il y a marché dimanche matin, et qu'un torrent gazouille dans les principales rues. Notre chauffeur nous conduit directement au Ristorante Ferina, où l'on dîna bien. Le reste de la journée se passe on ne peut mieux : on visite les vieux monuments et on déguste le Moscato, le Chianti, le Blanc sec, le Barolo, etc.

La population est très aimable et quelques compatriotes rencontrés là-bas sont tout heureux de pouvoir fraterniser quelques instants avec nous.

Il faut songer au retour. Déjà 30 minutes de retard. Vite, vite, en voiture, et nous voilà sur le chemin de la maison et cette belle journée se clôture par une raclette à Martigny.

Ce que nous recommandons, c'est que les Frères Métral ne tardent pas à organiser un nouveau convoi de Martigneraises pour leur faire goûter les plaisirs d'un beau voyage, pas fatigant et peu coûteux.

Des excursionnistes.

Au Cinéma Royal

L'« Arlésienne », réalisée d'après le célèbre roman d'Alphonse Daudet, a pour interprètes, De Gravonne et Lucienne Bréval. C'est un film universellement connu, un vrai chef-d'œuvre qui a partout remporté un grand succès. Les scènes s'y déroulent dans des décors d'une variété infinie.

La « Voix du Rossignol », petit conte, film d'un genre absolument nouveau, plaira aux grands et égayera les petits.

Pour compléter ce programme de choix, « Un rude hiver », avec le sympathique comique Harry Pollard.

Par permission spéciale, les enfants sont admis à cette représentation.

A la montagne

Un nouvel accident au Cervin

Un alpiniste faisait mardi, seul, l'ascension du Cervin. Le gardien de la cabane du Cervin, qui s'était rendu au refuge Solvay, remarqua que le touriste se trouvait déjà à une certaine hauteur. Toutefois, il ne revint pas dans la soirée à la cabane et, mercredi matin, on voyait de Zermatt, un homme couché sur le glacier de Furggen. Une colonne de secours partie de Zermatt a ramené le corps du nommé Karl Thonner, étudiant à Munich.

En Suisse

Zurich envahie par les touristes

On écrit de Zurich à la P. S. M. :

On a rapporté ces jours-ci que bon nombre de personnes de Bâle n'avaient pas pu trouver d'abri, à Zurich, pour y passer la nuit de samedi à dimanche et que la police compatissante avait dû mettre à leur disposition les salles d'arrêt libres en ce moment ! Ce ne sont pas les seules personnes qui furent dépourvues d'un logis « convenable », la preuve en est dans le fait que de nombreux hôtels-restaurants ont hébergé des voyageurs sur des chaises garnissant aussi bien les salles que les corridors. Pour ne pas provoquer encore plus d'embarras, la police, pour une fois, a fermé un œil et a dû renoncer, par la force des choses, à dresser une liste fidèle des étrangers séjournant en ville...

Avec cette affluence extraordinaire de voyageurs durant quelques jours, il semble que Zurich ait atteint le point maximum du mouvement : les vacances tirant à leur fin, les hôtes des montagnes regagnant leurs parages, la saison exceptionnelle qu'enregistre heureusement l'hôtellerie, sont autant de causes qui ont provoqué un concours de circonstances dont du reste personne n'a pris mal ! A quelque chose malheur est bon et certes, durant ces jours-là, conducteurs de fiacres, chauffeurs de taxis, portefaix, etc., ont eu le visage fendu d'un sourire épanoui ! Depuis lors, le mouvement a repris son cours normal et chacun peut s'assurer d'un meilleur abri pour la nuit.

Belle carrière pédagogique

Les journaux fribourgeois, la « Liberté » comme l'« Indépendant », décrètent beaucoup d'éloges au directeur de l'important Collège St-Michel, M. Jaccoud, qui vient de prendre sa retraite, après avoir enseigné dans cet établissement depuis 1878 et l'avoir dirigé magistralement dès l'année 1888. M. Jaccoud n'était pas seulement pédagogue et érudit. C'était un homme au savoir universel qui en imposait à son milieu par sa supériorité. Il a publié en latin un « Traité général de philosophie » et l'an passé un ouvrage sur le « Droit naturel ».

La bénédiction fribourgeoise

La date de la bénédiction approche, c'est le deuxième dimanche de septembre qui est le jour fixé pour le commencement de la fête. Mais pour n'en pas priver les militaires du canton qui entrent en service le lendemain, le Conseil d'Etat a cru devoir en avancer la « célébration » d'une semaine. Ce transfert a soulevé les protestations des cafetiers et le gouvernement, ne pouvant résister à la puissante corporation, a biaisé et remis ses compétences aux préfets, qui fixeront la date d'entente avec les communes. Ces bénédiction à date variable sont tout à l'avantage des amis de la danse qui, en pays fribourgeois, n'est tolérée... sur le papier, que trois jours par an. Mais on est plus libéral sur ce point que dans d'autres domaines sur les rives de la Sarine.

Sauvetage des recrues

Deux recrues de la Suisse allemande, ne sachant ni ramer, ni nager, se sont aventurées dimanche matin sur le lac de Neuchâtel. Surpris par le gros vent qui soufflait, les deux jeunes gens luttèrent contre les vagues qui déferlaient sur leur frêle embarcation. La lutte fut si épique qu'ils en perdirent une

rame et furent poussés à la dérive au large de Grandson. Leurs appels furent heureusement entendus par MM. Joseph Morisetti et Arnold Walter, qui se portèrent à leur secours et les ramenèrent sur un sol moins mouvant.

LES ACCIDENTS

— Une fillette de huit ans, la petite Deppler, dont les parents habitent Tegerfelden (Argovie), qui descendait du regain, a fait une chute dans la grange et s'est tuée.

— Lundi, aux tréfileries Montandon, l'ouvrier Muller, de Madretsch (commune de Bienne), est tombé par accident, avec une jambe dans une chaudière de plomb en ébullition. Il a été gravement brûlé jusqu'au genou et son état a nécessité son transport à l'hôpital. Muller avait été engagé récemment aux tréfileries et n'était, paraît-il, pas encore bien au courant de sa partie.

— Au lieu dit Oberes Feld, à Wülflingen, près Winterthur, un garçonnet de 13 ans, Henri Bosshard, fils de M. Bosshard, négociant en vins, a, au cours d'un accès de somnambulisme, sauté par la fenêtre du premier étage. Transporté à l'hôpital, il souffre de graves lésions internes et porte de sérieuses blessures.

— Après deux jours d'un travail des plus pénibles, on a réussi, mardi soir, à retirer de la rivière le corps du jeune Oeschner, 23 ans, de Wettingen (Argovie) qui fut précipité dans la Limmat avec l'automobile de son père, dans les circonstances qu'on a relatées. Au cours des opérations, deux des personnes qui y participaient sont tombées à l'eau, mais ont pu être sauvées. Lorsqu'on eut réussi à ramener le lourd véhicule à terre et à le retourner, on découvrit le cadavre de M. Oeschner, immobilisé sur le siège.

— Un ouvrier italien, Carlo Corti, célibataire, 48 ans; travaillant au barrage d'Innertal (Schwytz), est tombé d'un échafaudage haut de six mètres et s'est brisé la colonne vertébrale. Il a succombé peu après.

— Le fils unique de la famille Liechtiwar, à Eschenz, occupé au transport d'engrais, a reçu un coup de pied de cheval à la nuque et a succombé quelques heures plus tard.

— M. Charles Miauton (Vaud), agriculteur, syndic d'Oleyres, ayant terminé le fauchage d'un champ de regain, rentrait à son domicile, mercredi, à 10 h. Il croisa un chargement de bois dont un rondin vint tomber devant les pieds des chevaux attelés à la faucheuse; ils prirent peur et firent un écart. M. Miauton tomba. La faucheuse lui passa sur le corps. Il a été relevé avec de douloureuses contusions à la jambe gauche, au bras et à la tête. Sa vie, toutefois, ne paraît pas en danger.

Association de la Presse suisse

L'Association de la Presse suisse aura son assemblée générale annuelle les 13 et 14 septembre, à Zurich. L'assemblée, organisée par l'Association de la presse zurichoise qui célèbre cette année le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, a un ordre du jour intéressant, où l'agréable est mêlé à l'utile. Le 15 septembre, les membres de l'Association sont invités à visiter l'Exposition cantonale d'agriculture de Winterthur.

Station de Hoengg

La station de radiophonie de Hoengg, près Zurich, a été inaugurée samedi 23 août; plusieurs discours ont été radiophonés, notamment celui de M. le conseiller fédéral Haab.

Les pneus retrouvent leurs propriétaires

Le juge d'instruction a fait procéder à Berne, à la reconnaissance des pneus d'automobiles qui ont été volés par un professionnel actuellement sous les verrous. Le défilé des propriétaires d'automobiles fut assez curieux à voir dans les longs corridors. Après avoir reconnu que les pneus étaient bien sa propriété et avoir apposé sa signature, le propriétaire s'en allait, emportant sur ses épaules l'objet retrouvé, tandis que le voleur, qui se trouvait dans le cabinet du juge d'instruction dont la porte était ouverte, avait plutôt l'air de s'amuser en voyant ce qui se passait. A un automobiliste qui se permit, ce que l'on comprend fort bien, des paroles un peu vives à l'égard du voleur, celui-ci répondit sans rougir: « Fixez mieux à l'avenir vos pneus de rechange sur vos voitures automobiles, personne ne vous les prendra. »

Vengeance d'amoureux

L'auteur des menaces et des effractions commises à la cure de Champagne (Vaud), a été découvert par la justice et a fait des aveux complets. C'est un jeune homme de la localité éconduit par la bonne de la cure et qui avait jugé intelligent de se venger de cette façon de ses insuccès. La punition qui lui sera infligée lui enlèvera l'idée de recommencer.

Congrès des classes moyennes. — Ce Congrès vient d'avoir lieu à Interlaken. Le nombre des Etats représentés à l'Union internationale des classes moyennes est de 23, y compris le Japon. Les congressistes se sont retrouvés au nombre de 400: 150 Suisses et 250 étrangers.

Cours des changes

Communiqué par MM. Cloreit & Cie, Banque de Martigny

COURS MOYENS	
4 sept.	5 sept. à 10 h.
Paris	28.40 28.02

Société des Nations

Le discours de M. Macdonald

La séance de jeudi a été inaugurée par le discours de M. Macdonald impatientement attendu.

M. Macdonald a commencé par déclarer que le gouvernement britannique était disposé à tout faire pour augmenter l'autorité de la S. d. N. C'est par la bonne volonté que les peuples réussiraient, grâce à la Société, à jeter les fondements de la paix. La dernière guerre doit être, dans la pensée de tous, la dernière des guerres.

Il ne faut pas que le problème de la sécurité ne soit considéré que du point de vue militaire. L'accalmie et l'apaisement qui procurent des engagements fondés sur la violence sont trompeurs. Aucune délégation n'est plus disposée que la délégation britannique à poursuivre la réalisation de la paix. Il ne faudrait pas croire que, parce que le gouvernement britannique a répondu défavorablement au projet d'assistance mutuelle, qu'il se désintéresse de la sécurité. Le gouvernement britannique, dit-il, ne considère pas que le dernier mot ait été dit au sujet du projet, et il répète que les alliances militaires ne suffisent pas à résoudre le problème de la sécurité.

M. Macdonald pose la question de savoir comment on pourrait ouvrir la voie à la réduction des armements. Il parle d'abord des Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont été exempts de la plupart de nos difficultés. D'autre part, depuis quelques années, l'Europe n'a pas fait pour eux figure de compagnon attrayant. Néanmoins, nous avons toujours obtenu leur loyal appui. Ce fut le cas à la Conférence de Londres. Nous espérons que les Etats-Unis viendront à nous ici.

M. Macdonald déclare avec force: **L'Allemagne ne peut pas rester en dehors de la S. d. N.**; nous ne pouvons pas nous offrir le luxe de l'y laisser. Il est de l'intérêt de l'Allemagne elle-même d'entrer dans la S. d. N. Il n'y aura pas de système européen de sécurité tant que notre ancienne ennemie ne prendra pas part à cette assemblée.

Parlant de la Russie des Soviets, M. Macdonald convient que pour un gouvernement révolutionnaire, la S. d. N. ne présente pas d'attraction. Mais la Russie elle-même n'est-elle pas en train d'évoluer, et ne signe-t-elle pas des traités? J'espère que l'accord russo-anglais de Londres sera un premier pas vers la venue de la Russie des Soviets à Genève. Le premier moyen à organiser est l'arbitrage. On traversera inévitablement une période de transition, car on a hérité de lourdes responsabilités.

Nous devons aller lentement et c'est pourquoi nous sommes d'abord en faveur du système d'arbitrage. La clause facultative l'arbitrage, dans le système présent, ne fonctionne que pour le cas de paix. Il faut aller plus loin. Il est du désir du gouvernement britannique de signer un engagement le liant à cette clause, mais il veut savoir au préalable jusqu'où iront, de ce fait, ses engagements.

Aucun pays n'est plus désireux que l'Angleterre d'appliquer les accords navals de Washington. Si les grandes puissances créent la commission destinée à organiser l'arbitrage, le succès de la future conférence du désarmement sera assuré.

Le seul moyen d'échapper à la catastrophe est l'institution de l'arbitrage.

Telle est la politique de la Grande-Bretagne à laquelle j'invite tous les Etats à collaborer. (Appl.)

Les délégués des Nations ont beaucoup commenté le discours du Premier anglais.

Nouvelles de l'Etranger

L'affaire Matteotti

On a procédé à la prison Regina Coeli, à la confrontation du député fasciste dissident Cesare Forni et de plusieurs des accusés de Matteotti dans le but de reconnaître les agresseurs du député.

Comme on se le rappelle, Cesare Forni avait été assailli quelques jours avant les dernières élections à la gare de Milan et grièvement blessé.

M. Forni a personnellement reconnu, en Dumini et Volpi, deux de ses agresseurs. De même, ils furent reconnus par un ami de M. Forni qui l'accompagnait le jour de l'agression.

— Une heure avant que le président du Conseil ait passé sur la route conduisant d'Abbazia à St-Georges à Rome, au retour de sa visite aux mineurs, où il avait prononcé un discours, quelques coups de fusils furent tirés contre deux automobiles dans lesquelles avaient pris place des industriels. L'enquête entreprise par les autorités permet d'établir qu'il ne s'agit pas d'un attentat contre M. Mussolini.

Déboires espagnols au Maroc

Une note du directoire espagnol annonce que par suite de circonstances qui demandent l'attention spéciale du gouvernement, notamment au Maroc, le roi et le général Primo de Rivera ont décidé d'ajourner leur voyage à Bilbao.

Le président du directoire prie également

ses amis d'ajourner les cérémonies préparées à l'occasion de l'anniversaire de la fondation du directoire, jusqu'à ce que, avec l'aide de Dieu, la situation soit redevenue entièrement normale et que le parti de l'Union patriotique soit organisé.

Le général Weyler, président du conseil suprême de la guerre et de la marine, est nommé chef d'Etat-major général de l'armée espagnole.

— Les Espagnols auraient démantelé certaines de leurs positions dans la zone occidentale et se seraient retirés en bon ordre. C'est ce qu'ils ont de mieux à faire au Maroc.

Courses à la mort

Une dépêche d'Altona (Pensylvanie), à « L'Auto », annonce que le célèbre conducteur américain Joe Bover, s'est tué mardi, à l'autodrome de cette ville, alors qu'il roulait à 200 km., sa voiture ayant capoté pendant la grande course.

La course a été gagnée par Murphy, à la moyenne horaire de 184 km.

— A l'autodrome de Brookland, le coureur automobiliste Dario Resta s'est tué mercredi au cours d'une tentative de record du monde. Sa voiture a été précipitée contre la clôture de la piste et a pris feu.

Dario Resta courait depuis dix ans. Il avait participé en Amérique à toutes les grandes épreuves sur piste.

Ces fantastiques « combustions » de kilomètres ne sont-elles autre chose que de folles courses à la mort? Le malheureux Joe Bover ne s'est-il pas vraiment suicidé? Versons nos larmes ailleurs.

Cà et là

Les libéraux italiens accueillent froidement les avances fascistes. M. Giolitti qui appuyait le régime passerait à l'opposition.

— Toute la Georgie et l'Azerbeïdjan est en insurrection depuis cinq jours. La moitié du territoire de Géorgie est déjà gagnée par les insurgés. La lutte sanglante continue. On se bat dans les rues de Batoum. Les communications ferroviaires et télégraphiques sont coupées.

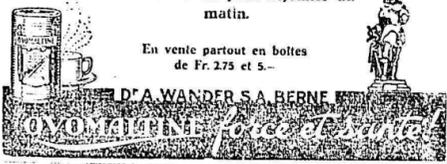
— Un cyclone violent s'est abattu sur les îles Auvent (Antilles anglaises). Une quarantaine de personnes auraient été tuées. Dans l'île de Montserrat, il y a de nombreux blessés. On craint que les récoltes ne soient presque entièrement détruites. A Tortola, les accidents de personnes sont également nombreux. Beaucoup d'habitations ont été détruites. Dans l'île de Nièvres, il y a 4 tués et 300 maisons ont été détruites; plusieurs bateaux seraient manquants. A Antigua, plusieurs personnes ont péri dans de petites embarcations. Il y aurait une centaine de morts.

— La Ruhr est sortie de son lit en différents endroits, inondant les prairies. Plusieurs fermes d'Uberruhr sont déjà envahies par les eaux.

— A la Spezia (Italie), une explosion de chaudière s'est produite à bord d'un torpilleur, actuellement dans les chantiers du port. Plusieurs ouvriers ont été tués par l'explosion.

L'Energie

est plus précieuse que le capital. C'est l'énergie qui préside aux grandes destinées et l'entretenir, c'est s'assurer le meilleur des biens. Les aliments communs, particulièrement chez les personnes actives, sont, en général, insuffisants pour assurer aux nerfs la résistance voulue et pour maintenir, chez l'individu, la pleine capacité de travail. Il faut quelque chose de plus et ce supplément indispensable, c'est une tasse d'Ovomaltine au petit déjeuner du matin.



HERNIE



M. GLASER le réputé et éminent spécialiste herniaire de Paris, 44, (anc. 63) Boulevard Sébastopol, s'est enfin décidé à faire visiter régulièrement la région.

Son nouvel appareil breveté, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à se rendre dans les villes suivantes de 8 h. à 4 h. où son éminent aide fera gratuitement l'essai de ses appareils.

LAUSANNE, dimanche 31 août, Hôtel de France.
 St-MAURICE, mardi 2 septembre, Hôtel de la Gare.
 MONTHEY, 3 sept., Hôtel de la Gare.
 BRIGUE, 4 sept., Hôtel de Londres.
 SIERRE, 5 sept., Hôtel Terminus.
 SION, 6 sept., Hôtel de la Paix.
 AIGLE, 7 sept., Hôtel Victoria.
 MARTIGNY, 8 sept., Hôtel du G. et St-Bernard.
 LAUSANNE, dimanche 14 et lundi 15 sept., Hôtel de France.

Nouvelle ceinture ventrière
 GROSSESSE, OBESITÉ

Mon estomac aussi était devenu si sensible, si délicat, que je ne pouvais presque rien supporter. Mais depuis que je bois chaque matin ma tasse de véritable CACAO A L'AVOINE, marque Cheval Blanc, je me sens rajeuni et me porte admirablement bien.

Imprimerie Commerciale, Martigny



Madame Marie MINOLA-VANNEY; Monsieur et Madame Francis MINOLA-BIANCHI et leurs enfants Francis et Yolande, à Lausanne; Madame et Monsieur Lily SCHMID-MINOLA et leur fils René, à Sion; Madame et Monsieur Blanche SPENGLER et leurs enfants à Buenos-Aires (Argentine); Monsieur et Madame Charles RIGASSI, à Montreux; les familles alliées en Valais; Madame Rose MINOLA et ses enfants, à Montreux; Monsieur et Mademoiselle PIGNAT, à Sion, ainsi que leur nombreuse parenté, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils ont faite en la personne de

Monsieur Joseph Minola

Conciergerie à Banque de Montreux

leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, oncle, beau-frère et cousin, décédé après de longues souffrances vaillamment supportées, le 4 septembre, à l'âge de 65 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Montreux, le samedi 6 septembre, à 4 heures.

Culte à 3 h. 30.

Départ du convoi funèbre: Banque de Montreux, avenue de la Gare.

Cet avis tient lieu de faire-part.

UNIVERSITÉ de GENÈVE

Faculté des Sciences économiques et sociales

Hautes études sociales, économiques, commerciales, préparant aux fonctions supérieures dans les institutions internationales, les services consulaires, l'enseignement supérieur, les entreprises privées et publiques: Banque, Industrie, Commerce, Postes Douanes, Transports, Finances publiques.

Enseignement théorique et pratique — Séminaires — Conférences, avec le concours de spécialistes attachés aux Secrétariats internationaux.

Renseignements et programmes au Secrétariat de l'Université.

Boucherie MUDRY Charcuterie

Martigny-Ville

Les viandes du pays de premier choix se trouvent toujours à la Boucherie Mudry

Beuf, Veau, Mouton et Porc

Grand assortiment de CHARCUTERIE
 Téléphone 73 Se recommande O. Mudry

Cinéma Royal

Samedi 6 à 8 h. 30, dimanche 7 à 2 h. 30 et 8 h. 30

Le célèbre roman d'Alphonse Daudet **I'ARLESIENNE**

Mise en scène d'André Antoine; avec de Gravano et Lucienne Bréval.

Au même programme **Les actualités** et un véritable petit chef-d'œuvre

La voix du rossignol

film d'un genre absolument nouveau
 Les enfants sont admis à cette représentation.

Le Foot-Ball aux Olympiades

L'Arlésienne

Madame Delacoste

professeur - SION reprend ses leçons de chant et piano le 8 septembre. Prière aux anciens élèves de fixer leurs heures.

MARIAGE

vous est assuré rapidement avec discrétion. Demandez conditions et liste des demandes de mariage. Prix 1.- fr. Timbres acceptés. **Trait-d'Union du foyer**, Pontaise, Lausanne.

Boucherie chevaline moderne

1 Mercerie Lausanne
 Bouilli avec os le kg. fr. 1.50
 Bouilli sans os 2.40
 Saucisses et saucissons 2.50
 Salsamis 3.50
 Salsamétis la douz. 2.-
 Viande fumée le kg. 2.50
 F. Courvoisier

Il n'est pas repoudu aux demandes de renseignements concernant les annonces, non accompagnées de 40 ct. en timbres.

Madame Constance GIULIO-CHAT-TRON et ses enfants Germaine, Anita, Hélène et André, à Martigny-Croix; Monsieur Robert CHATRON et famille, à Sembrancher; Madame et Monsieur Jacques KNO-BHUL-GIULIO, à Philadelphie, ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur JOSEPH GIULIO
Employé de l'E.O.S

leur très cher époux, père, beau-fils, frère beau-frère et parent, mort accidentellement dans sa 42^{me} année.
L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le dimanche 7 courant à 8 h. 30.
Départ de la Croix à 8 h.
P. P. L.

Bureaux à louer

dans l'immeuble de
l'Hôtel de la Poste, Rue de Lausanne
SION
S'adresser à la **Banque de Sion**

Les Banques de la place de Martigny portent à la connaissance de leur clientèle qu'elles paient dès ce jour, pour:

DÉPÔTS à TERME
3 à 5 ans **5 1/2 0/0**
COMPTES-COURANTS à vue **3 1/2 0/0**

Banque de Martigny, Closuit & Cie
Banque Tissières Fils & Cie
Banque Coopérative Suisse
Banque Maurice Tröillet, Martigny et Agence de Bagnes.

Institut J.-J. ROUSSEAU GENEVE

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. **Psychologie, pédagogie, stage à la Maison des Petits, orientation professionnelle, protection de l'enf., enfants anormaux.**
Semestre d'hiver 22 octobre - 22 mars. Pr progr. s'adr. rue Ch. Bonnet 4, Genève.



Dimanche 7 septembre GRANDE KERMESSSE

organisée par la
Philharmonica Italiana Regina Elena
à la
Halle de la Société de Gymnastique MARTIGNY

Attractions **BAL**
Ouverture de la Cantine
Samedi 6 courant à 20 h.

VILLAS style CHALETS

Exécution rapide et soignée.
Prix Bloc-forfait
Prospectus et renseignements gratuits chez
Alex. WINKLER Fils, Fabrique de chalets, Fribourg
Architectes et ingénieurs au service de l'entreprise
Construction de charpentes à grandes portées pour usines
Constructions rurales, halles, hangars d'aviation, etc.,
Comptoir Suisse Lausanne du 13-28 sept.
Visitez mon stand No 818, Groupe XV

BANQUE DE SION

de Kalbermatten & Cie, SION
(Bureaux: 1er étage de l'Hôtel de la Poste)
Emet des obligations à
5 1/2 0/0
à 3 et 5 ans

Immeubles à vendre à Collombey

L'avocat Maurice GROSS, à Martigny, agissant pour Madame Sophie BURNIER, à Paris, offre en vente une maison d'habitation, grange, jardins, sis à **Collombey**.
On céderait éventuellement plusieurs autres propriétés (prés, flachères).
Pour tous renseignements s'adresser à l'avocat Maurice Gross, à Martigny-Ville.

La réclame la plus efficace pour le **CIRALO** est faite par ses clients constamment satisfaits.
PROSPECTUS DANS LES DROGUERIES OU FABR. EREA. MONTREUX

OCCASIONS Ouverture de la Saison d'automne **OCCASIONS**

des Ecoles normales, Collèges et Ecoles primaires
Deux semaines de Vente réclame
du lundi 1er au lundi 15 septembre 1924

Pendant ces deux semaines nous accordons un acompte spécial de **10 0/0** au comptant sur tous les achats supérieurs à **10 francs**.

VÊTEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS
CHEMISERIE - CHAPPELLERIE - BONNETERIE, etc.
Trousseaux complets pour collégiens et normaliens
LINGERIE EN TOUS GENRES POUR DAMES ET ENFANTS
Tissus noirs et marines pour robes et costumes robes, Manteaux, Costumes, — PALETOTS —

Magasins E. GEROUDET & FILS - SION

Nous n'accordons pas d'escompte sur les uniformes de collèges et casquettes.
Les articles affichés aux étalages sont nets et sans escompte.



Sabots peau cirée, non fourrés, No 40-48 Fr. 6.90
Souliers militaires, beau de veau souple, forme d'ordonnance, bon ferrage, la qualité, No 40-46 Fr. 23.50
Souliers militaires pour garçons, double semelle, bon ferrage, No 36-39 Fr. 15.90
Souliers militaires double semelle, bon ferrage, 40-46 Fr. 17.90
Souliers militaires tiges hautes, langues à soufflet, ferrage de 1^{re} qualité, Bally Fr. 21.50
Bottines pr hommes, prle dim, box noir double semelle, Fr. 19.50
Bottines pour dames, pour le dimanche, box noir façon Derby, talon bottier, forte semelle, No 36-42 Fr. 18.50
Bottines peau cirée pr garçons et fillettes, No 27-29 Fr. 9.50
No 30-35 Fr. 10.50

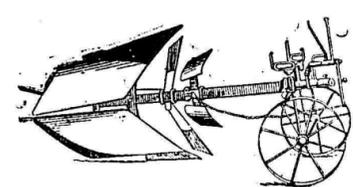
Envoi franco contre remboursement à partir de fr. 10.—
Demandez notre catalogue illustré

Grande Cordonnerie **J. KURTH**, Cours de Rive, Genève

Charrues brabant et Charrues combinées

„Henriod“

— Labours parfaits dans tous les terrains. — Traction légère. — Construction solide et perfectionnée



Régulateur automatique
Roues à essieux «Patent» à réservoir d'huile
Nouveau!! versoirs hélicoïdaux et cylindriques
Passe-Partout (Marq. déposée)
Qualité supérieure, ne collant jamais. (Exigez notre nouvelle marque et évitez toute contrefaçon).
Prix avantageux. Demandez notre catalogue gratuit et sans engagement.

Visitez notre exposition au prochain Comptoir à Lausanne
S. A. des Etablissements Henriod Frères, Echallens
Téléph. 12 | Constructeur de machines agricoles | Téléph. 12

Représentant: **Ch. Roduit**, Machines agricoles, Martigny.

On demande pour de suite une

jeune fille

sachant bien cuire et tenir un ménage soigné. Bons certificats. S'adresser au National, A. Girard-Rard, Martigny.

A louer
Au National, Martigny, un **appartement**

de 4 chambres, cuisine, salle de bains, cave, galets. Eau, gaz, électricité. A. Girard-Rard.

1 mobilier 585 fr.
(en noyer massif) à l'état de neuf

1 grand beau lit 2 places avec literie neuve, 1 table de milieu, 2 chaises, 1 commode ou armoire, 1 table de cuisine et tabourets, un potager, une machine à coudre à pieds (bonne marque) (détailé)
On peut visiter le dimanche sur rendez-vous. Tél. 55.87
R. Fessler, Jura 2, Echelettes 3, Lausanne

A vendre machine à tricoter pore
à l'état de neuf; ainsi qu'un 8 tours, chez Alfred Bossonet, Martigny-Bourg.

A vendre belles tomates
pour conserves. S'adresser à Mme Vve Robert Morand, rue du Rhône, Martigny.

On demande une

bonne à tout faire

pour ménage soigné. Bon gage. Faire offres à Madame A. Veuthey-Chappaz, Salvan.

On demande Bonne à tout faire
sachant cuisiner. S'adresser Mme H. Bochatey-Chappot, robes, Martigny-Ville.

A vendre 3 laies portantes et un jeune verrat
A la même adresse on engagerait un bon **domestique**

de campagne connaissant l'emploi des chevaux et des machines agricoles, ainsi qu'un **domestique** sachant bien soigner les porcs, grands et petits.
S'adresser domaine de Crête-Longue, à Granges.

Occasion Machine à écrire
Underwood à 300 fr. H. Hallenbarter, Sion.

AVIS
Hôtels, pensions et particuliers adressez-vous à la **Boucherie Chevaline**
Ruelle du Centre **VEVEY**

Bouilli 1^{er} choix 1.80 fr.
Roti sans charge 2.80 fr.
Filet, faux-filet 3.— fr.
Achats de chevaux et mulets pour abattre. — Paiement comptant.
Tél. 9.82 **L. Mariéthoud**

On demande une

jeune fille

pour faire un petit ménage. E. Al lemand, Ruelle haute 11, Bienne.

Occasion A vendre un harmonium
de 5 octaves, 11 registres, en parfait état. H. Hallenbarter, Sion.

Occasion A vendre à Martigny, un piano
Schmidt — Flohr, cordes croisées, cadre fer, à prix avantageux H. Hallenbarter, Sion.

Ménage soigné de deux personnes, dans appartement de 5 pièces, **cherche**

bonne à tout faire
connaissant la cuisine. Adresser offres avec préférences et certificats, à Mme Wellauer, 4 avenue du Midl, Montreux.

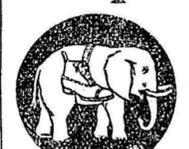
A vendre ou à louer à Martigny-Ville, appartement
de 3 pièces, cave et galets, bien situé. S'adresser au Confédéré.

BILLARD
A vendre de suite faute d'emploi, beau billard. S'adresser G. Messager, distillerie, Montreux.

Qui veut achefer des **souliers solides**

et économiser de l'argent, exige partout la

Marque



„Eléphant“

Assurez-vous du timbre sur la semelle!

Maison d'Expéditions
Viande du Pays
Boucherie Rough
Rue de Carouge 36 bis
Genève
expédie:
Bouilli de 2.30 à 2.40 le kg.
Rôti de 2.70 à 2.80
Graisse de rognon 1.50

Régles mensuelles
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. HALBAN, pharmacien, 3, rue du Stand, Genève

Malaga vieux doré EXTRA
le litre, fr. 2.25
Drogueries
Fessler & Calpini, Martigny-V. Paul Marclay, Monthey

On demande de suite une **jeune fille**

forte et robuste et de toute confiance. Faire offres avec références au Dr Nicolet, Fleurier (Neuchâtel).

Toutes graines fourragères
pour les semences d'automne, à bas prix
E. Rentsch & Cie, Saxon

Imprudent
est celui qui se laisse aller à l'imprévoyance. Demandez notre brochure sur l'hygiène intime et conseils discrets, en ajoutant 30 ct. en timbres-poste. Case Dara 430 Rive, Genève.

GRANDE BAISSE
Accordéon, 10 touches, depuis fr. 9.50 et 12.— 17 x 4 basses, 27.— 21 x 8 basses, 38.— Violon, Mandoline, 15.— Zither, 19.— Piccolo-flûte, 6.50. Ocarina, 0.90. Harmonica à bouche, 0.30 à 1.2.— Cornet, 75.— Clairon, 15.— Gramophone, 48.— Cord's et accessoires. Catalogue 1924 gratis. Rép. rations.
Louis Ischy & Co, Payerne

Pension
Jeunes gens et jeunes filles suivant les cours à **Sion** trouveraient **bonne pension** dans famille bourgeoise. Pension complète ou par repas.
S'adresser sous P 3687 S. Publicitas, Sion.

On demande à acheter bonne **Jument**
docile, trotteuse et forte de trait. S'ad. à Alphonse Magnin, Charrat.

A VENDRE
Plusieurs **fustes de transport et bassettes à vendanges** neuves et usagées, plusieurs **tonneaux** ovales de 400 à 1100 l., tonneaux pour transport, tonneaux à mousseux, ainsi que divers ustensiles de cave et déchargeoirs de 1000 à 1500 l.
S'adresser à J. Dettwyler, père, tonnelier à BEX.

BANQUE POPULAIRE VALAISANNE
S. A. à SION
reçoit des dépôts sur **aux meilleures conditions**
OBLIGATIONS CAISSE d'EPARGNE 4 1/2 0/0
(Autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales. Versements depuis fr. 5.—)
COMPTES-COURANTS 3 1/2 0/0
à vue
PRÊTS, CHANGE La Direction,

Oni Madame !!! de la mousse, toujours de la mousse, encore de la mousse vous donne la savonnette
„ODANIL“
En vente partout. Prix Fr. 1.50 le morceau.

Bégaiement
c'est un dérangement très ennuyeux qui vous rend ridicule. L'enfant reste en arrière déjà à l'école: LA METHODE PENTE apporte un soulagement prompt et sûr dans n'importe quel âge.
Vous pouvez cesser de bégayer déjà après la première leçon. Profitez de l'unique occasion qui vous est présentée à Martigny. Annoncez-vous en indiquant votre âge et votre profession et en joignant le timbre-poste pour la réponse, à

l'Institut PENTE, Laufenbourg (Argovie)

Widmann Frères

ci-devant F. Widmann & Cie, Fabrique de meubles **SION**
Salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, literie complète, etc. etc.
Avant de faire vos achats, demandez nos nouveaux prix

Faïences, Porcelaines, Verrerie
JULIEN ADDY -- MARTIGNY-VILLE
Articles de Ménage
Fournitures pour Hôtels, Cafés, Restaurants
Coutellerie - Argenterie
Services de table et de Toilette
Articles pour cadeaux
loteries et kermesses
Vases, Cache-Pots, Statues, Globes
Poterie commune - Porcelaine à feu
Gros Téléphone 150 Détail

Timbres caoutchouc
en tous genres
Imprimerie Commerciale, Martigny